reconnais aussi que certains députés de l'opposition ont tenu des propos modérés, logiques et raisonnés, à l'instar de mon préopinant.

Quand je suis arrivé à la Chambre au mois de septembre, je m'étais laissé entraîner par la fausse impression-je le reconnais maintenant—que la 28° législature serait marquée par des progrès rapides dans le domaine de la justice sociale. Hélas! les lamentations que nous avons entendues de la part de l'opposition, au cours de cette première session, indiquent bien, malgré toutes les bonnes dispositions du gouvernement, que certains députés ont pour mission non pas de travailler pour l'intérêt national, mais de pratiquer l'obstruction, d'embêter les autres et de tempêter pour tout et pour rien. Mais si je suis un peu déçu par cette manière d'agir, je ne suis pas pour autant ébranlé dans ma conviction que le temps est mûr pour considérer l'implantation immédiate du bilinguisme institutionnel au Canada.

Je n'avais pas l'intention de participer à ce débat, car je n'ai pas besoin d'être convaincu de la valeur du projet de loi sur les langues officielles.

[Traduction]

Je n'ai pas besoin d'être persuadé des avantages qui résulteront de la présente mesure. Je suis bilingue, mais je suis d'abord et surtout Canadien. Néanmoins je suis né de parents canadiens-français, et ce n'est pas une coïncidence que je sois bilingue. Mon père ne parlait pas l'anglais couramment, mais il était tolérant et avait l'esprit large. J'ai eu l'avantage d'être élevé près d'une famille anglophone. Les membres de cette famille ont avec nous et grâce à nous appris le français, et nous avons appris l'anglais d'eux. Et nous nous sommes entendus à merveille. C'était les beaux jours, monsieur l'Orateur. L'un des garçons de notre voisin anglophone détient une maîtrise en français; il est surintendant d'écoles au Nouveau-Brunswick. Et pour moi, en qualité de Canadien francophone de la province du Nouveau-Brunswick, j'ai été pendant deux ans annonceur anglais au réseau radiophonique de Radio-Canada à Fredericton.

Des voix: Bravo!

M. Corbin: Je vois donc clairement l'importance du projet de loi.

Ma circonscription est bilingue elle aussi. A une extrémité du comté sont des gens qui n'ont jamais dit un mot de français et qui ne comprennent pas cette langue; à l'autre, des [M. Corbin.]

Je reconnais qu'il y a au pays des aveugles Canadiens français qui comprennent mal l'anqui veulent conduire d'autres aveugles. Je glais, et parfois pas du tout. Mais nous nous entendons assez bien parce que nous nous respectons les uns les autres ainsi que nos valeurs culturelles distinctes. Nous estimons aussi les vaillants citoyens de New Denmark qui ont conservé leurs traditions, leur langue et leur chants danois. Leurs fils épousent nos filles et nos filles épousent leurs hommes. Dans Madawaska-Victoria, nous respectons aussi nos Indiens les Malécites de Tobique et d'Edmundston qui, l'été dernier, avec l'aide du gouvernement du Nouveau-Brunswick, se sont mis à étudier la langue de leurs ancêtres, oubliée par presque tous et à la transmettre à leurs enfants.

[Français]

Lorsque j'entends certains députés de l'opposition parler en des termes exagérés, gonflés, j'ai peine à croire qu'ils ont à cœur l'intérêt de mon pays. Quant à moi, lorsque je ne connais pas un problème, je laisse à d'autres le soin de m'éclairer, mais je reconnais que c'est leur privilège d'étaler leurs idées aux quatre points cardinaux, si c'est là leur désir. Je ne doute pas que ces grains de sénevé soient emportés bien loin par le vent. Il est toutefois regrettable que leurs préjugés puissent encore, de nos jours, prendre racine dans l'esprit et le cœur des jeunes Canadiens, dans des âmes innocentes.

Heureusement que la démocratie et notre système parlementaire peuvent nous préserver à tout jamais d'une confrontation raciale comme les émeutes sanglantes de Caraquet, au Nouveau-Brunswick, au tournant du siècle dernier, alors que la majorité voulait imposer de force des lois injustes à la minorité francophone.

J'ai noté les propos du chef de l'opposition (M. Stanfield) qui, par hasard, se trouve absent en ce moment. Selon le hansard du vendredi 16 mai, il disait, et je cite:

• (3.20 p.m.)

On a peu fait, à vrai dire, pour faire comprendre aux gens le sens de ce bill et pour dissiper l'idée fausse que l'on se fait quant à ses répercussions. Le bill ne doit pas être adopté alors que règne, dans bien des régions du pays, une atmosphère d'appréhension et d'inquiétude.

Pourquoi ce blâme de la part du chef de l'opposition, monsieur l'Orateur? Je ne saurais lui donner raison, même s'il accepte le principe du projet de loi.

Il est vrai qu'il est toujours possible de faire plus, de faire mieux. Il est aussi possible de faire moins. Je ferais remarquer au chef de l'opposition, s'il était ici, que s'il voulait bien regarder à sa droite immédiate, à sa gauche immédiate et sur les banquettes